

Numéro	DL231124-KM01	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Finances locales – Divers	
Objet	Inventaire – régularisation comptable	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 7 décembre 2023 à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-trois le sept décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, FRUH Hervé, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, Conseillers

Etaient absents :

- Monsieur RICHARD Yvon ayant donné procuration à Monsieur FRUH Hervé
- Monsieur KIRCHER Jean-Louis ayant donné procuration à Monsieur SAIDANI Lamjad
- Monsieur STEINHART André ayant donné procuration à Monsieur SCHEUER Serge
- Monsieur KIEHL Fabrice ayant donné procuration à Monsieur HERBEAULT Cédric
- Madame RINKEL Marie ayant donné procuration à Monsieur KOUJIL Ahmed
- Monsieur KOUJIL Soufiane ayant donné procuration à Madame DABYSING Davina
- Monsieur BACHMANN Emmanuel ayant donné procuration à Madame CASTELLON Martine

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME
Directeur Général des Services

Nombre de conseillers présents :	28
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	1 ^{er} décembre 2023
Date de publication délibération :	14 décembre 2023
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	14 décembre 2023

Apposé de réception en préfecture
 667216702183-20231207-DL231124-KM01-DE
 Date de réception préfecture : 14/12/2023

Numéro	DL231124-KM01	1/2
Matière	7.10 Finances locales - Divers	

II. FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

2. INVENTAIRE – RÉGULARISATION COMPTABLE

La Ville d'Illkirch-Graffenstaden a inscrit à son inventaire 7 biens au compte 21532 « Réseaux d'assainissement » pour un montant total de 545 887.73 euros.

Or, la nomenclature M57 précise que sont retracées à ce compte uniquement les dépenses sur « les réseaux d'adduction d'eau (compte 21531) et d'assainissement (compte 21532) pour les communes de moins de 500 habitants gérant l'eau et l'assainissement au sein de leur budget principal ».

La Ville d'Illkirch-Graffenstaden ne relevant pas de ce contexte, il convient de procéder à un transfert des immobilisations inscrites au compte « 21532 » vers le compte « 21351 – Installations, agencements, aménagements des bâtiments publics ».

Pour cela, les écritures d'ordre non budgétaires suivantes doivent être passées :

- Recette au compte 21532 : 545 887.73 euros
- Dépense au compte 21351 : 545 887.73 euros
- Recette au compte 1068 : 65 672.00 euros
- Dépense au compte 281532 : 65 672.00 euros

ANNEE	COMPTE M57	N° INVENTAIRE	Montant de l'Immobilisation	Amortissements au 31/12/2022	Compte de destination M57	N° INVENTAIRE de destination
1999	21532	MAN0000005281	4 272,52	3 266,00	21351	AUT20_0001
2015	21532	AUT0000003432	123 676,05	28 854,00	21351	AUT18_0001
2018	21532	MAN0000008279	66 750,66	8 900,00	21351	AUT18_0002
2018	21532	MAN0000007640	18 679,61	2 488,00	21351	AUT99_0001
2020	21532	MAN0000009675	83 950,74	5 596,00	21351	AUT15_0001
2020	21532	AUT0000001056	36 741,89	2 448,00	21351	AUT20_0002
2020	21532	AUT0000000683	211 816,26	14 120,00	21351	AUT20_0003
			545 887,73	65 672,00		

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'autoriser le transfert des immobilisations comptabilisées au compte 21532 vers le compte 21351 par opérations d'ordre non budgétaires.**

Numéro	DL231124-KM01	2/2
Matière	7.10 Finances locales - Divers	

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte à l'unanimité la présente délibération.**

Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME